

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire - Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	GERMAIN Gauthier	SUE Hélène
BRULÉ Valérie	GUENIN Christine	SUE Julien
CUSINATO Françoise	JOYANDET Florence	TERRAZ-LADERRIÈRE Fanny
DÉTRIE Gilles	LAURENT Thierry	VISSIÉ Gaël
DERENDINGER Kevin	PICAUD Sylvain	
FUMEY Françoise	SASSARD Elodie	
Etaient absents excusés		
BAULIEU Aurore a donné procuration à SUE Hélène		
GAYET Patrice a donné procuration à BARTHELET Catherine		
ZILLI Benjamin a donné procuration à DÉTRIE Gilles		

Ouverture de la séance à 20 h 00

01 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Madame Françoise FUMEY

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 – Désignation des membres des comités consultatifs

Lors de la séance du 30 mars dernier, les membres du conseil municipal ont créé différents comités consultatifs, lesquels seront composés d'habitants ayant répondu favorablement à l'appel à candidature proposé dans les « informations communales », distribuées dernièrement.

Selon les réponses obtenues, Madame le Maire propose de composer ainsi les comités consultatifs :

Comité consultatif	Membres	
	Elus	Extérieurs
Environnement Forêt	Gilles DÉTRIE	Serge JEANGUYOT
	Gaël VISSIÉ	Philippe BRULÉ
	Sylvain PICAUD	Thierry ROY
		Jean-Luc PETITPERRIN
Fleurissement Embellissement	Christine GUENIN	Martine BOUCHEY
	Françoise CUSINATO	Sylvie WURTH
		Patricia BOUDRY
		Chantal BERTHIER
	Thérèse BERNARDOT	
Performance énergétique des bâtiments et énergies renouvelables	Gilles DÉTRIE	Enzo GIRARDOT
	Gauthier GERMAIN	
	Kevin DERENDINGER	

Jeunes citoyens	Patrice GAYET	Encadrants	Les jeunes sont intégrés chaque année en septembre.
	Benjamin ZILLI		
	Aurore BAULIEU		
Réserve citoyenne	Patrice GAYET	Encadrants	Philippe BRULÉ
	Valérie BRULÉ		Éric BARTHELET
			Gabin SUE
	Un nouvel article dans le Trait d'Union sera proposé par Patrice GAYET pour expliquer le projet, les objectifs de ce comité, afin de compléter l'effectif.		

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

03 – CCAS – Election des membres du bureau

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L123-6 et R123-8,

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif présidé par le maire. Son conseil d'administration est composé de membres élus parmi les conseillers municipaux ainsi que des membres nommés par le maire.

Chaque renouvellement du Conseil municipal entraîne une élection des nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS.

Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale. Ce nombre est fixé par délibération du conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le nombre de membres composant le conseil d'administration du CCAS à 8, en plus du maire.

Madame le Maire demande s'il y a des candidats.

Madame Florence JOYANDET présente une liste composée de :

Mme Florence JOYANDET	M. Patrice GAYET
Mme Christine GUENIN	Mme Françoise FUMEY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le nombre de membres du conseil d'administration au centre communal d'action sociale à 8, en plus du maire, et valide la liste ci-dessus, ainsi Mmes Florence JOYANDET, Mme Christine GUENIN, Mme Françoise FUMEY et M. Patrice GAYET sont proclamés administrateurs au conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Madame le Maire précise qu'elle nommera membres non élus du CCAS, Mmes Alexandra CLAIRONNÉ-MOUYOKI et Carmen DEMANGE.

Madame le Maire précise qu'un nouvel appel sera fait auprès des habitants pour compléter l'équipe.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

04 – Emplois saisonniers 2026

Afin de seconder les employés communaux, Madame le Maire propose la création d'emplois saisonniers pour l'été 2026 qui seront attribués, conformément aux dispositions applicables en la matière et édictées par le Centre de Gestion du Doubs, en priorité aux jeunes de PELOUSEY de 18 à 20 ans sur trois périodes.

Proposition des périodes :

- Du Lundi 1^{er} Juin au vendredi 26 Juin 2026
- Du lundi 06 juillet au vendredi 31 Juillet 2026
- Du lundi 03 août au vendredi 28 août 2026

La rémunération de ces agents sera basée sur l'indice brut de base des adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe, avec un horaire hebdomadaire de 35 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la création d'emplois jeunes pour l'été 2026 et charge Madame le Maire du recrutement de ces jeunes.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Francas – Tarif à compter du 1^{er} Septembre 2026

Madame le Maire a rencontré les représentants des Francas du Doubs, afin d'étudier leur budget et faire le point sur la fréquentation lors de l'accueil de loisirs, le périscolaire et la restauration scolaire.

Il est à noter que la fréquentation est en baisse le mercredi, pendant les vacances et le soir, où l'on constate une baisse du nombre d'enfants accueillis à partir de 18 heures.

En ce qui concerne la restauration, 100 enfants sont accueillis en moyenne le midi, ce qui nécessite l'intervention de 9 animateurs et la directrice. De part cette importante fréquentation, qui ne peut être qu'encourageante, il est impossible de réduire le nombre des intervenants, qui ont bénéficié de surcroît d'une revalorisation de leur salaire avec une augmentation du point d'indice.

De plus vient s'ajouter à l'évolution du coût du personnel, une nouvelle augmentation du prix des repas.

Ainsi il est constaté une augmentation des dépenses et surtout une diminution des recettes.

Afin de prendre en compte ces données dans le budget communal, Madame le Maire a demandé aux Francas deux simulations de leur tarif, une à + 2 % et une à + 3 %.

Ces simulations font ressortir les tarifs suivants, pour lesquels les aides de la CAF sont déjà déduites pour les tranches de quotient familial < 800 €, et qui selon le choix du Conseil Municipal seront appliqués à compter du 1^{er} Septembre 2026 :

- **Périscolaire**

Tarif péri 1h	Quotient Familial	Actuel	2%	3%
0-450		1,30 €	1,35 €	1,35 €
451-800		1,40 €	1,45 €	1,45 €
801-1000		1,90 €	1,95 €	2,00 €
1001-1200		2,00 €	2,05 €	2,10 €
1201-1400		2,05 €	2,10 €	2,15 €
1401-1600		2,10 €	2,15 €	2,20 €
1601-2000		2,15 €	2,20 €	2,25 €
>2001		2,20 €	2,25 €	2,30 €

- **Restauration scolaire**

Tarif resto	Quotient Familial	Actuel	2%	3%
0-450		4,25 €	4,35 €	4,40 €
451-800		4,65 €	4,75 €	4,80 €
801-1000		6,10 €	6,25 €	6,30 €
1001-1200		6,30 €	6,45 €	6,50 €
1201-1400		7,25 €	7,40 €	7,50 €
1401-1600		7,35 €	7,50 €	7,60 €
1601-2000		7,40 €	7,55 €	7,65 €
>2001		7,65 €	7,80 €	7,90 €

- **Mercredi / Vacances**

Tarif Mercredi/Vacances	JCAR	JCSR	JCAR +2%	JCSR+2%	JCAR+3%	JCSR+3%
0-450	10,75 €	6,30 €	11,00 €	6,45 €	11,10 €	6,50 €
451-800	11,25 €	6,80 €	11,50 €	6,95 €	11,60 €	7,00 €
801-1000	14,45 €	10,50 €	14,75 €	10,75 €	14,90 €	10,85 €
1001-1200	14,95 €	11,00 €	15,25 €	11,25 €	15,40 €	11,35 €
1201-1400	15,45 €	11,55 €	15,80 €	11,80 €	15,95 €	11,90 €
1401-1600	16,00 €	12,10 €	16,35 €	12,35 €	16,50 €	12,50 €
1601-2000	16,55 €	12,60 €	16,90 €	12,85 €	17,05 €	13,00 €
>2001	17,05 €	13,10 €	17,40 €	13,40 €	17,60 €	13,50 €

• **Mercredi – Demi-journée**

Tarif Mercredis	DJAR	DJSR	DJAR +2%	DJSR+2%	DJAR+3%	DJSR+3%
0-450 <small>Quotient Familial</small>	5,50 €	3,15 €	5,60	3,20	6,70	3,25
451-800	5,75 €	3,40 €	5,90	3,50	6,00	3,50
801-1000	7,35 €	5,25 €	7,50	5,40	7,60	5,40
1001-1200	7,60 €	5,50 €	7,75	5,60	7,85	5,70
1201-1400	7,85 €	5,80 €	8,00	5,90	8,10	6,00
1401-1600	8,15 €	6,00 €	8,30	6,15	8,40	6,20
1601-2000	8,40 €	6,30 €	8,60	6,45	8,65	6,50
>2001	8,90 €	6,80 €	9,10	6,95	9,20	7,00

JCAR : Journée Complète Avec Repas

JCSR : Journée Complète Sans Repas

• **Accueil mercredi et vacances – de 8 h à 8 h 30 ou de 17 h 30 à 18 h – Tarifs inchangés**

Après avoir entendu les arguments de Madame le Maire, étudié les tarifs présentés et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour l'augmentation à 3 % comme présentée ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

06 – Subventions aux associations

Comme chaque année le Conseil Municipal attribue des subventions aux diverses associations locales.

Pour 2026, Madame le Maire propose les aides suivantes :

Associations		Proposition 2026
Harmonie	Pouilley les vignes	305.00 €
ALE	Pelousey	2 000.00 €
APE	Pelousey	1 600.00 €
PSA	Pelousey	500.00 €
Handball Club Pouilley les Vignes	Pouilley les vignes	400.00 €
Les Restos du Cœur	Besançon	100.00 €
Secours populaire	Besançon	100.00 €
Banque alimentaire	Besançon	100.00 €
Secours catholique	Pouilley les vignes	100.00 €
Amicale cycliste bisontine	Besançon	400.00 €
L'avenir à vélo	Pelousey	400.00 €
La ronde de l'espoir	Besançon	300.00 €
Prévention routière	Besançon	150.00 €
Classic Grand Besançon		50.00 €
TOTAL		6 505 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide les subventions détaillées ci-dessus.

Madame le Maire propose d'attribuer également :

- Une subvention de 700 € au Club des Vignottes de Pelousey. Madame Françoise FUMEY, Trésorière de ce Club ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition. Vote : pour 18, contre 0, abstention 0.
- Une subvention de 1 500 € à Festi'Pelousey de Pelousey. Mesdames Fanny TERRAZ-LADERRIÈRE et Valérie BRULÉ, membres de cette association ne prennent pas part au vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition. Vote : pour 17, contre 0, abstention 0.
- Une subvention de 150 € au Souvenir Français d'Audeux. Monsieur Patrice GAYET, Président de cette association ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition. Vote : pour 18, contre 0, abstention 0.

Après en avoir délibéré, les élus à l'unanimité ne souhaitent pas donner suite aux demandes reçues des associations suivantes :

- Semons d'espoir du Val d'Usiers
- AMF Téléthon de Paris
- OncoDoubs d'Orchamps-Vennes

07 – FINANCES – Taux des taxes locales 2026

Madame le Maire présente aux membres du Conseil l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'impositions des taxes locales pour 2026 proposé par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Après l'étude de ces données Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux pour 2026.

	Base	Taux	Produit de référence
Taxe Foncière Bâti	1 563 000 €	32.46%	507 350 €
Taxe foncière Non Bâti	29 200 €	23.77%	6 941 €
Taxe d'habitation	5 169 €	12.09%	24 €
		Total	514 315 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les taux des taxes locales, détaillés ci-dessus, dont l'application est maintenue pour 2026.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

08 – FINANCES – CFU 2025 – COMMUNE

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte Financier Unique 2025 – COMMUNE.

Pour rappel ce CFU regroupe, désormais, en un seul document les données du Compte de Gestion présenté par les services de la Direction Générale des Finances et du Compte Administratif présenté par la commune.

Sous la Présidence de Thierry LAURENT, le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 – COMMUNE, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (2)	Résultat de l'exercice (3)	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire (4)	Résultat de clôture
Fonctionn [†]	93 406.76 €	0.00 €	170 024.75 €	0.00 €	(1) - (2) + (3) + (4) 263 431.51 €
Investiss [†]	89 784.53 €		62 527.82 €	0.00 €	(1) + (3) + (4) 152 312.35 €
TOTAL	183 191.29 €	0.00 €	232 552.57 €	0.00 €	415 743.86 €

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le CFU 2025 de la commune.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	17	0	0

09 – FINANCES – COMMUNE – Affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal

Après avoir examiné le CFU 2025 de la commune et statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice,

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent d'investissement de152 312 € 35
- Un excédent de fonctionnement de.....263 431 € 51

Constatant l'état des restes à réaliser :

- Dépenses33 533 € 00
- Recettes220 000 € 00

Décide d'affecter les résultats ainsi :

- Affectation à l'investissement au R10680 € 00
- Report en investissement au R001152 312 € 35
- Report en fonctionnement au R002.....263 431 € 51

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

10 – FINANCES – CFU 2025 – LOCAUX COMMERCIAUX

Sous la Présidence de Thierry LAURENT, le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 – LOCAUX COMMERCIAUX, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (2)	Résultat de l'exercice (3)	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire (4)	Résultat de clôture
Fonctionn ^t	1 029.24 €	0.00 €	775.68 €	0.00 €	(1) - (2) + (3) + (4) 1 804.92 €
Investiss ^t	26 255.25 €		10 120.42 €	0.00 €	(1) + (3) + (4) 36 375.67 €
TOTAL	27 284.49 €	0.00 €	10 896.10 €	0.00 €	38 180.59 €

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le CFU 2025 des locaux commerciaux.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	17	0	0

11 – FINANCES – LOCAUX COMMERCIAUX – Affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal

Après avoir examiné le CFU 2025 des locaux commerciaux et statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice,

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent d'investissement de36 375 € 67
- Un excédent de fonctionnement de.....1 804 € 92

Constatant l'état des restes à réaliser :

- Dépenses0 € 00
- Recettes.....0 € 00

Décide d'affecter les résultats ainsi

- Affectation à l'investissement au R10680 € 00
- Report en investissement au R00136 375 € 67
- Report en fonctionnement au R002.....1 804 € 92

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

12 – FINANCES – CFU 2025 – CAVEAUX

Sous la Présidence de Thierry LAURENT, le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 – CAVEAUX, dont le résultat final est le suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (2)	Résultat de l'exercice (3)	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire (4)	Résultat de clôture
Fonctionn ^t	-1 372.79 €	0.00 €	-393.01 €	0.00 €	(1) - (2) + (3) + (4) -1 765.80 €
Investiss ^t	-202.23 €		393.01 €	0.00 €	(1) + (3) + (4) 190.78 €
TOTAL	-1 575.02 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-1 575.02 €

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le CFU 2025 des caveaux.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	17	0	0

13 – FINANCES – CAVEAUX – Affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal

Après avoir examiné le CFU 2025 des caveaux et statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice,

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent d'investissement de 190 € 78
- Un déficit de fonctionnement de..... 1 765 € 80

Constatant l'état des restes à réaliser :

- Dépenses 0 € 00
- Recettes 0 € 00

Décide d'affecter les résultats ainsi :

- Affectation à l'investissement au R1068 0 € 00
- Report en investissement au R001 190 € 78
- Report en fonctionnement au D002 1 765 € 80

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

Informations diverses

- o Grand Besançon Métropole

Le Maire et Gilles Détrie ont rencontré, dans le cadre du service aide aux communes le CEP (conseiller en énergie partagé) : une présentation de ses missions sera présentée lors du prochain conseil municipal. Ont été abordés : un appui sur la mise à jour d'OPERAT (logiciel dédié dans le cadre du décret tertiaire), un point avec Eiffage sur le photovoltaïque du Pôle Petite Enfance, une réflexion sur la régulation du chauffage de la salle St Martin, deux audits énergétiques à lancer pour l'école primaire et la Maison de la Noue, une étude sur l'autoconsommation patrimoniale du photovoltaïque (voir ateliers...), une réunion publique avec la fruitière à énergie pour les particuliers, la possibilité de mise à disposition de capteurs connectés pour poursuivre le travail sur la qualité de l'air intérieur.... Ces éléments seront présentés lors de la réunion du premier comité consultatif.

- o L'AUDAB centre Franche-Comté informe de ses missions et territoire d'intervention.
- o Enedis prévient de la campagne d'élagage qui sera menée prochainement sur le réseau électrique haute tension.
- o Une conseillère municipale a été Interpellée par une habitante qui a la sensation de ne pas être entendue : une proposition de rencontre avec le Maire a été faite.
- o Le maire explique des réparations en attente, pour lesquelles des relances sont faites : porte de garage de la mairie (le devis a été signé en novembre 2025 !), ligne d'urgence à la Maison de la Noue avec SFR (Thierry s'en occupe en coordonnant avec Orange), poteau Orange penché route de Gray (Le signalement a été fait.) ...
- o La réparation des différents volets/BSO à la maison de la Noue et dans les écoles est en cours.
- o La fuite signalée par le SIEVO sur le poteau d'incendie vers la place de Mozzagrona a été réparée.
- o La fuite repérée également par le SIEVO sur le réseau après compteur du Pôle petite enfance a été localisée (entreprise Sari) et réparée (entreprise Colas). Merci à Julien Sue et Gilles Détrie pour le suivi.

- o Hélène Sue explique son implication dans la délégation cimetièrre : prise en main du logiciel dédié avec sa mise à jour (photos...) et malheureusement déjà une première inhumation...
- o Le Maire a rencontré la coopération Terre comtoise qui lance une étude pour la reprise du site Uzel, avec la possible installation d'une exploitation de poulets de chair et la remise en route de l'abattoir. Un comité de pilotage dont la commune fera partie sera formé pour essayer de relancer cette filière, avec la marque Uzel.
- o Julien Sue explique que la commission urbanisme s'est mise en action avec la mise en place d'un partage d'informations, la poursuite des classements aux archives et l'étude commune des premiers dossiers. Les rendez-vous de la commission urbanisme auront désormais lieu le jeudi soir.
- o Thierry Laurent propose, avec succès, une séance d'information sur les budgets en dehors des séances du conseil municipal, dates à venir...
- o Hélène Sue rappelle la date butoir pour rendre les articles pour le prochain Trait d'Union, le 25 avril.
- o Christine GUENIN informe de sa volonté, avec le comité consultatif fleurissement embellissement, de planter en priorité des vivaces. Les élus acquiescent.
- o Le Maire informe que des courriers ont été envoyés pour différents rappels aux habitants : occupation illégale du domaine public, eaux de pluie déversées sur le domaine public...
- o Prochainement, la commission sécurité fera une mise à jour du plan Orsec et Plan Communal de Sauvegarde. En attendant un toilettage des coordonnées et nomination des référents de secteur a été effectué. Valérie Brulé et Gilles Détrie s'occupent également de mettre à jour la signalisation dans les Etablissements Recevant du Public.
- o Un nouveau foodtruck s'installera sur la place marchand ambulant à partir du dimanche 26 avril : Pizz,amis.
- o Elodie Sassard demande s'il est possible d'installer une table à langer à la salle St-Martin. C'est une requête qui lui a été faite. Gilles Détrie se renseigne sur la faisabilité.

Vie associative et festive

- o Préparation du passage de la course cycliste « Classic Grand Besançon Doubs » le vendredi 17 avril : Hélène Sue organise la présence de signaleurs.
- o Valérie Brulé et le Maire ont rencontré le président de l'orchestre municipal (40 musiciens) de Besançon qui propose de se produire à la maison de la Noue samedi 26 septembre. Le principe est validé (l'horaire reste à définir). L'implication du comité jeunes citoyens est envisagée (buvette à l'entracte...).
- o L'harmonie de Pouilley Les Vignes proposera un concert en plein air jeudi 11 juin à 20h30 à l'esplanade de la Noue, avec un repli dans la grande salle de la Noue en cas de météo défavorable.
- o Hélène Sue informe que la commune accueillera une nouvelle course cycliste d'envergure régionale dimanche 5 juillet.
- o Le Maire propose de participer à l'Ekiden des communes, le vendredi 12 juin. Les élus vont solliciter les associations.

AGENDA :

Agenda des élus :

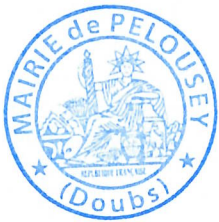
- o Tous les lundis – 18 h 30 – Municipalité
- o Samedi 18 avril – 10 h 00 - Comité Consultatif Jeunes Citoyens
- o Samedi 2 mai – 10 h 00 – Range garage mairie
- o Lundi 4 mai – 20 h 00 – Conseil municipal
- o Vendredi 8 mai – 10 h 30 – Préparation de la cérémonie commémorative

Événements futurs :

- o Dimanche 26 avril – Vente au déballage (matelas...) vers salle St Martin
- o Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 avril – Vente de fleurs, plants, produits locaux par l'APE
- o Samedi 25 avril – Fête des brasseurs par Festi'Pelousey
- o Jeudi 30 avril – ALE COOL – Café associatif (exceptionnellement le jeudi) – Salle St Martin
- o Vendredi 8 mai – 11 h 45 – Commémoration au monument aux Morts

Fin de la séance à 22 h 45

**Le Maire,
Catherine BARTHELET**



**La secrétaire de séance,
Françoise FUMEY**